



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 87162

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport d'information du député Marcel Rogemont sur le bilan et les perspectives de trente ans de copie privée. Ce rapport propose la création d'une nouvelle autorité administrative indépendante (AAI), chargée notamment des études d'usage. L'auteur de la présente question estime que, si tel devait être le cas, il serait logique que cette AAI soit la Hadopi, et non une nouvelle autorité créée *ex nihilo*. Il souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87162

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6051

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)